

RÉSILIENCE

RAPPORT ANNUEL

2021



Table des matières

Edito	3
I. Performance économique 2021	4
II. Focus sur les activités aéronautiques	5
III. Focus sur les activités extra-aéronautiques	11
IV. Responsabilité sociétale de l'entreprise	12
V. Construction de l'aéroport de demain	23





Edito

Après une année 2020 « horribilis » pour le transport aérien, l'année 2021 a signé globalement une trajectoire de reprise concentrée sur le deuxième semestre.

2021 a cependant oscillé entre pointes d'espoir pour l'avenir et résurgences épidémiques, puis retour des restrictions de déplacements aux frontières. Nos décisions ont été guidées par le souci permanent de renforcer notre résilience, notamment en maîtrisant nos charges internes et externes. Nous avons mis en place un accord d'entreprise sur l'activité partielle de longue durée qui nous a permis d'adapter la présence de nos effectifs à la dure réalité qui s'imposait à nous d'une activité restreinte et parfois aléatoire. Cela a permis de maîtriser notre masse salariale tout en maintenant dans l'emploi nos collaborateurs et leurs savoir-faire et en évitant une rupture forte du climat social.

L'Aéroport Marseille Provence a réussi la plus belle performance de reprise d'activité parmi les grands aéroports français devenant ponctuellement, en 2021, le 2^{ème} aéroport régional français. Cette performance s'explique par la résilience naturelle de son trafic mais également par les choix que l'aéroport a fait d'accueillir les bases de Ryanair et de Volotea, ou encore par la capacité de l'aéroport d'aller convaincre de nouvelles compagnies de se développer à Marseille malgré le contexte défavorable à l'image de Corsair, Air Arabia ou encore Binter.

2021 restera également comme l'année de l'accélération de la mutation profonde de l'aéroport vers un développement vertueux et responsable. Le projet « Cœur d'aéroport » a démarré cet été, projet qui doit permettre de symboliser l'image d'une métropole méditerranéenne forte et ambitieuse par le volet qualitatif du confort et de l'efficacité opérationnelle qu'il porte.

La maîtrise de nos impacts environnementaux a continué de s'affirmer avec la mutation de notre parc de véhicule vers l'énergie électrique, l'inauguration de notre nouvelle centrale chaud/froid, le lancement des études d'exploration sur la géothermie, le lancement de notre programme d'autosuffisance énergétique, ou encore l'accueil des premiers A320 néo... l'ensemble pour un objectif zéro net carbone avant 2030.

A un moment où nous nous apprêtons à fêter les 100 ans de l'aéroport Marseille Provence, nous nous engageons résolument sur la route de la construction du transport aérien de demain, celui dont le monde a besoin. Ce transport aérien se devra d'accélérer sa mutation vers un développement vertueux et responsable et les aéroports auront un rôle crucial à jouer. Aéroport Marseille Provence poursuit son engagement dans ce sens en avançant non seulement sur la mutation de ses infrastructures mais aussi sur l'évolution de la décarbonation du transport aérien et des modes d'accès à l'aéroport.

Philippe BERNAND
Président du Directoire
Aéroport Marseille Provence



I. Performance économique 2021

TRAFIC PASSAGERS

4 661 045

↗ +38,8 % vs. 2020

↘ -54,1 % vs. 2019



E.B.E. / C.A.

29,30 %

↗ +12,2 pts vs 2020

↘ -3,3 pts vs 2019



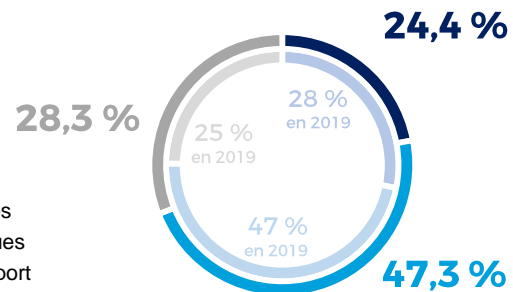
CHIFFRE D'AFFAIRES

95 900 K€

↗ +22 % vs 2020

↘ -39 % vs. 2019

- Redevances aériennes
- Produits extra-aéronautiques
- Produits de la taxe d'aéroport

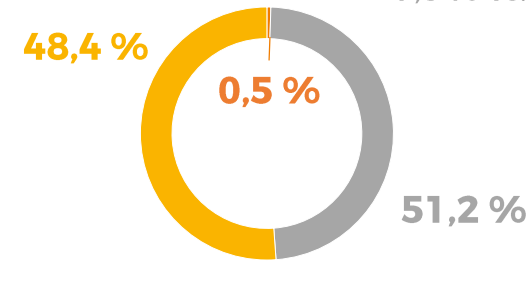


INVESTISSEMENTS

41 622 K€

↗ +20,5 % vs 2020

↘ -7,5 % vs. prévisionnel



- Maintenance
- Capacitif
- Service clients

II. Focus sur les activités aéronautiques

II. 1. Trafic passager et desserte aérienne

Le trafic de l'aéroport Marseille Provence s'établit en 2021 à 4 661 045 passagers, en progression de 38,8 % par rapport l'année 2020, mais encore en retrait de -54,1 % par rapport à l'année 2019.

La reprise du trafic n'a réellement débuté qu'à compter du 3 mai, avec l'annonce par le gouvernement d'un déconfinement en 4 phases. Ainsi, alors que début mai, l'aéroport n'accueillait en moyenne que 5 000 passagers par jour, sur des vols domestiques essentiellement, le trafic journalier atteignait 15 000 passagers par jour à la fin du mois de juin, stimulé par la reprise du trafic international.

Le rebond du trafic s'est accéléré sur les mois de juillet et août : l'aéroport a accueilli près de 600 000 passagers au mois de juillet 2021, soit 57 % du trafic de juillet 2019, et 680 000 passagers au mois d'août 2021, ce qui correspond à 65 % du trafic de 2019.

En décembre, la reprise du trafic s'est vue freinée malgré les campagnes massives de vaccination en France et en Europe : l'arrivée du variant Omicron sur les dernières semaines de l'année amenant à de nouvelles restrictions de déplacement (fermetures des frontières marocaines, tests supplémentaires à présenter dans certains pays d'Europe...). Malgré tout, une certaine résilience a pu être observée en 2021, au fur et à mesure des vagues de contamination, avec un maintien plus marqué du trafic domestique et intra européen par rapport au reste du trafic international.

Fin 2021, l'aéroport Marseille Provence est l'aéroport ayant démontré la meilleure dynamique de reprise par rapport aux autres aéroports régionaux français grâce, entre autres, à la continuité territoriale avec la Corse.



#1

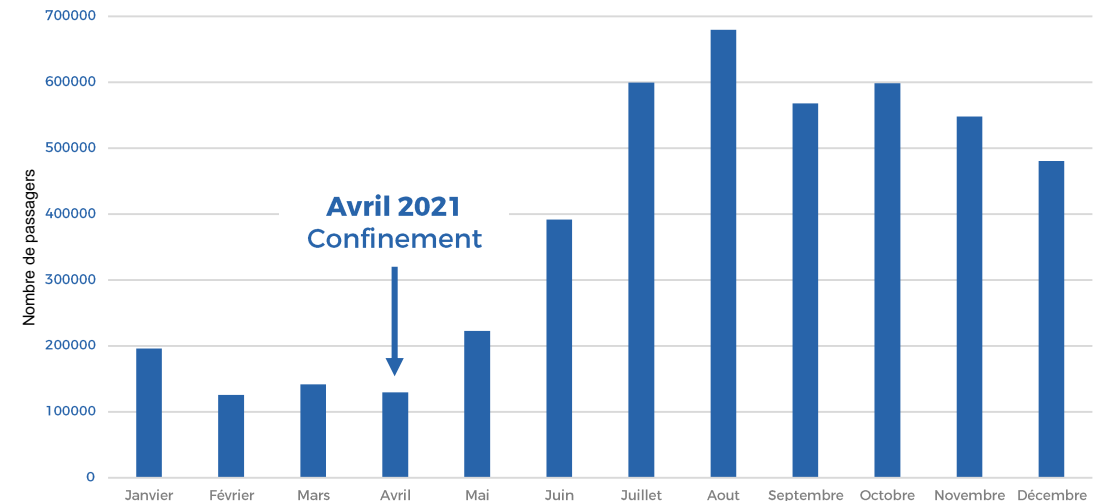
des aéroports régionaux pour la résilience de son trafic

45,9 % de 2019



#2

des aéroports régionaux français pour son trafic passagers



Trafic national

A fin décembre 2021, le trafic national est en recul de -40,6 % par rapport à 2019.

Le trafic depuis Marseille accuse une diminution de -57,3 % sur Paris Orly et -44,4 % sur Paris CDG, en raison d'un trafic « affaires » toujours extrêmement faible et de la quasi-impossibilité d'effectuer des vols long courrier.

A l'inverse, le trafic vers la Corse a affiché une belle résistance, en diminution de seulement -17,6 % par rapport à 2019. Sur la période estivale (juillet et août 2021) et en décembre 2021, le trafic a même dépassé les volumes enregistrés en 2019.

Le trafic vers les aéroports de province est en recul de -39,3 %, avec des écarts significatifs selon les destinations.

Trafic international

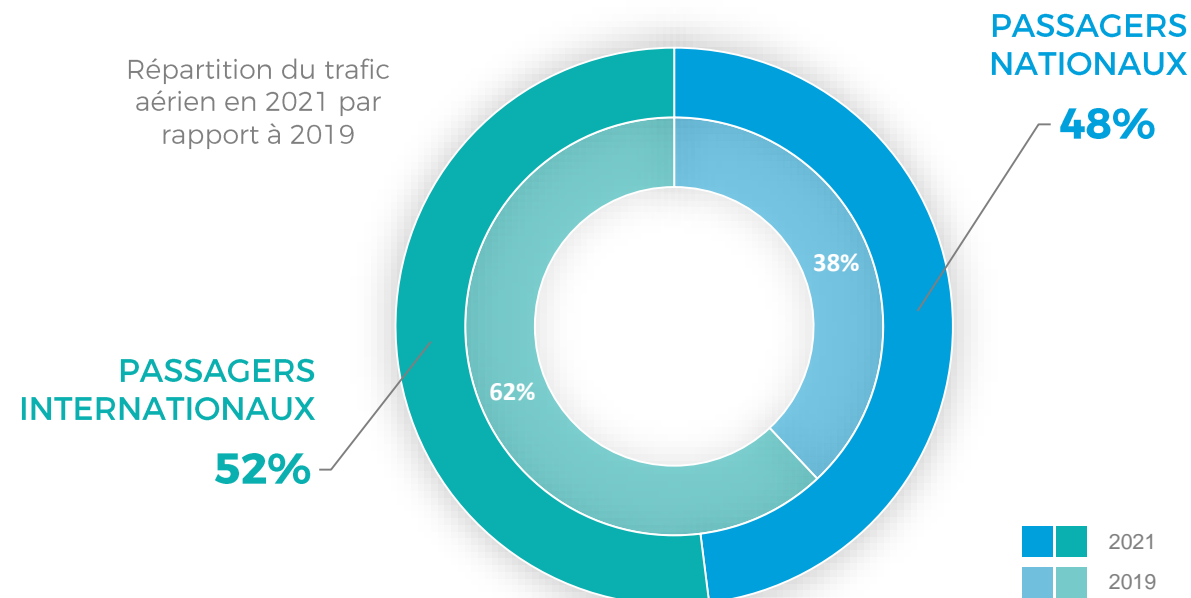
Le trafic international est en diminution de -62,5 % en 2021 par rapport à 2019.

Le trafic européen affiche un repli de -58,2 %. Parmi les marchés majeurs, l'Italie et la Belgique se situent dans la moyenne, avec des baisses de trafic respectives de -60 % et -50,6 %. Sans surprise, les conditions de déplacement très contraignantes depuis et vers le Royaume Uni se traduisent par un recul du trafic encore plus significatif, à -81,4 %. A l'inverse, certains marchés résistent bien, à l'image du Portugal (-46,2 %), de l'Espagne (-44,3 %) et de la Grèce (-5,3 %).

Le trafic vers l'Afrique du Nord est en recul de -71,6 % à fin décembre, avec également de très fortes disparités selon les marchés. Les trafics vers le Maroc et la Tunisie enregistrent des baisses respectives de -47,3 % et -55,5 %. Les frontières avec l'Algérie, quasiment fermées depuis le début de l'année expliquent une diminution de trafic encore plus drastique à -96,5 %.

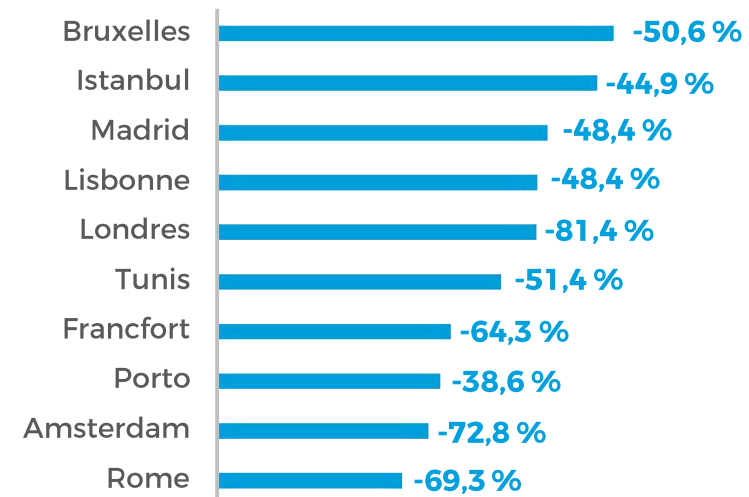
L'impossibilité d'effectuer des déplacements long courrier (frontières fermées avec le Canada, jusque début septembre par exemple) entraîne une diminution du trafic long courrier de -92,7 %.

Répartition du trafic aérien en 2021 par rapport à 2019



TOP 10 DESTINATIONS INTERNATIONALES

Trafic au départ de l'aéroport Marseille Provence et évolution par rapport à 2019



Accompagner et rassurer les passagers dans la préparation de leur voyage

Afin de sécuriser les passagers dans leur voyage, Aéroport Marseille Provence a mis un point d'honneur à l'information de ses passagers sur les restrictions aux frontières mises en place dans chacun des pays.

Frontières fermées ou non, nécessité d'un test PCR et/ou du vaccin, quarantaine à l'arrivée... ce sont autant d'éléments nouveaux à intégrer dans la préparation du voyage, et une source non négligeable de stress additionnel.

Pour cette raison, Aéroport Marseille Provence a intégré sur son site internet un outil en ligne, en partenariat avec Génération Voyage, pour suivre en temps réel les restrictions de voyage à l'étranger.

Dans cette même logique, l'aéroport pionnier dans la mise à disposition des tests antigéniques Covid-19 pour les passagers, a poursuivi cette action en 2021. Jusqu'à 5 centres de dépistage étaient installés dans les aérogares au plus fort de la fréquentation en été.

Labosud, l'un des premiers acteurs à mettre en place des laboratoires en aéroports, a exploité jusqu'à 3 centres de dépistage sur l'aéroport Marseille Provence. Grâce à ce partenaire, Aéroport Marseille Provence est en mesure de proposer un service à forte valeur ajoutée à ses clients : les résultats d'un test RT-PCR en moins de 2h pour prendre leur vol !



II. 2. Activité fret

En 2021, le fret a réalisé de bons résultats en vue d'une véritable reprise avec 56 526 tonnes de fret transporté. Certaines lignes commerciales n'ayant pas encore redémarré, le fret embarqué n'a pas exploité tout son potentiel. Néanmoins, l'aéroport Marseille Provence reste le premier aéroport régional français pour le fret cette année.

Côté fret traditionnel, la dynamique de reprise est enclenchée. Le fret traditionnel représente 9 % des volumes de fret avionné et 2 % des mouvements d'avions cargo (suite à des charters Airbus et vols cargo pour l'Algérie, l'Ethiopie et le Maroc).

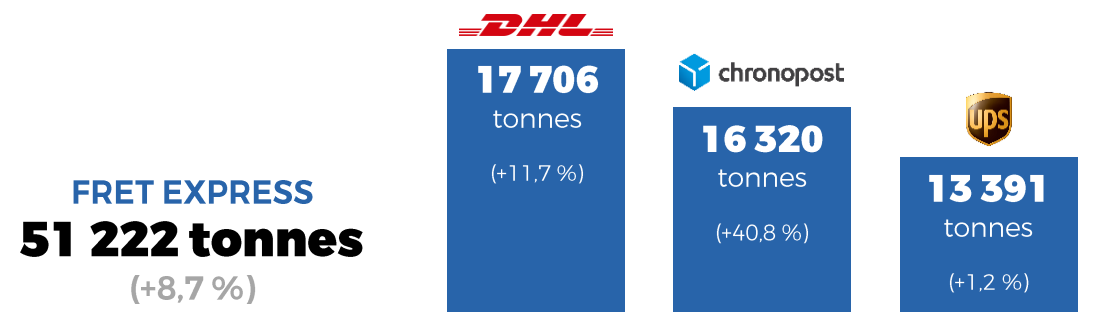
Ethiopian Airlines réalise en effet une très belle performance avec 1 670 tonnes transportées, soit +185,3 % par rapport à 2020 (aide humanitaire, fertilisants pour l'agriculture, biens de consommation), dont 455 en tout cargo. La compagnie a mis en place un vol cargo hebdomadaire vers Addis-Abeba, destiné aux exportateurs français qui souhaitent livrer du fret urgent en Afrique orientale et australe. Ethiopian Airlines devient ainsi le premier acteur en fret traditionnel sur l'aéroport Marseille Provence.

Air Algérie, qui n'a quasiment pas opéré de vols commerciaux du fait de la fermeture des frontières algériennes, a maintenu une activité tout cargo soutenue sur Marseille Provence et a pu conserver sa place d'acteur majeur sur le fret grâce à une série de vols tout cargo qui ont, à eux seuls, transporté 1 052 tonnes de marchandises (produits médicaux, matériel pétrolier, rapatriements de dépouilles). La compagnie assure ainsi un lien commercial fiable avec l'Algérie, partenaire stratégique d'Aéroport Marseille Provence.

A contrario, les compagnies Turkish Airlines (183 tonnes, +13,4 %), Air France (146 tonnes, +88,7 %) et Lufthansa (99 tonnes, +15,3 %) sont les compagnies qui, petit à petit, retrouvent les volumes embarqués pré-crise.

Sur le fret express, la tendance est toujours à une dynamique de croissance à deux chiffres, notamment pour DHL qui renforce sa place de leader (17 706 tonnes, +11,7 %) et Chronopost (16 320 tonnes, +40,8 %) : la dynamique de croissance du e-commerce dans un contexte sanitaire dégradé et la place de l'aéroport Marseille Provence comme hub de la Méditerranée occidentale y jouent pour beaucoup.

Le fret express représente 91 % des volumes de fret avionné et 98 % des mouvements d'avions cargo.





Carte du réseau fret 2021



Réception des vaccins au pied de l'avion par les autorités tunisiennes, le Ministre de la santé, les dignitaires et autorités militaires.

DHL et UPS engagés avec l'OMS sur l'aéroport Marseille Provence

Le programme COVAX est un dispositif de l'Organisation Mondiale de la Santé visant à accélérer la mise au point et la production de produits de diagnostic, de traitements et de vaccins contre la COVID-19, ainsi qu'à en assurer un accès équitable.

Dans ce cadre, DHL a transporté 5 millions de vaccins vers la Tunisie et UPS a livré 9 millions de doses Pfizer destinées au Sud de la France, ainsi qu'un million de doses Pfizer pour Malte.

III. Focus sur les activités extra-aéronautiques

III. 1. Commerces, parkings et restaurants

Le chiffre d'affaires issu des activités extra-aéronautiques regroupant les parkings, les commerces et l'immobilier s'établit à 42,5M€ en 2021, en baisse de -38% par rapport à 2019.

L'année 2021 a donné lieu à 3 consultations commerciales, qui ont permis de :

- sélectionner le nouvel opérateur de l'activité « change de devises » : il s'agit de Global Exchange, groupe espagnol, qui a démarré son activité à l'aéroport Marseille Provence au mois de juillet
- notifier le nouvel exploitant de l'hôtel 4* (jusqu'à présent exploité par Accor sous la marque Pullman) : il s'agit de la société Dalofi, qui exploite l'hôtel depuis le mois de décembre, et qui a remporté la consultation en partenariat avec le groupe Hilton
- ouvrir un laboratoire de tests pour le dépistage de la Covid-19, opéré par Labosud, depuis le mois d'avril.



De nouveaux restaurants au menu 2022 !

Nouveau à l'aéroport Marseille Provence, Exki, déjà présent dans quelques aéroports et gares françaises, sera le 2^{ème} point de vente en région Sud sous cette enseigne connue pour la qualité de ses recettes saines et ses produits de saisons ! L'inauguration a eu lieu le 27 janvier 2022.

Au Terminal 1 aussi, le restaurant Chefs en Provence a rouvert ses portes après plus de 20 mois de fermeture.

Au Terminal 2, l'inauguration d'un Starbucks, positionné à l'étage, quelques jours seulement après la réouverture du terminal a contribué à dynamiser l'aérogare.

Enfin, l'ouverture d'un nouveau point de vente (bar/snacking) est à l'étude sur le parvis du Terminal 2 au printemps 2022. Tout ceci laisse donc augurer de belles perspectives pour la restauration en 2022 !

IV. Responsabilité sociétale de l'entreprise

La RSE est un des piliers de la raison d'être d'Aéroport Marseille Provence. Aéroport Marseille Provence a engagé en 2021 une nouvelle dynamique de transformation de son organisation et de ses activités vers un modèle d'affaires plus pérenne et plus responsable. Notre ambition est de devenir un modèle de développement aéroportuaire vertueux qui soit une référence en France et en Europe.

Notre objectif est d'atteindre le Net Zéro Carbone avant 2030 pour nos émissions directes de CO₂, celles sur lesquelles nous avons la pleine maîtrise. Mais nous souhaitons aller au-delà, car celles-ci ne représentent que 2 % des émissions totales de la plateforme.

Pour ce faire, et pour abaisser nos émissions indirectes (98 %), issues de nos partenaires, nous travaillons à la création d'une filière locale d'approvisionnement en biocarburants de 2^{ème} génération pour les avions. Nous œuvrons également à accélérer le développement et l'utilisation des transports en commun, grâce notamment à la création d'une liaison directe par câble entre l'aéroport et la gare de Vitrolles – Aéroport Marseille Provence.

De nombreux autres projets viennent compléter notre démarche de transformation responsable pour tendre vers l'autosuffisance énergétique d'ici à 2030. Il s'agit de créer un écosystème énergétique composé pour l'essentiel d'une nouvelle centrale de production thermo-frigorifique, d'un parc de panneaux photovoltaïques installés sur nos parkings et d'une station de géothermie pour la production d'eau chaude. Notre certification ISO 50001 *Management de l'énergie* constitue une importante condition de succès à cette transition énergétique qui devra toujours être réalisée dans un esprit de préservation de nos espaces naturels, notamment en limitant l'artificialisation de nos sols.

Nos collaborateurs sont au cœur de cette dynamique de transformation. Ils sont le moteur de l'entreprise. Agir en employeur responsable, c'est non seulement promouvoir l'égalité et la diversité des profils, mais c'est aussi participer à leur développement professionnel tout en favorisant le bien-être au travail. L'agilité et la transversalité des équipes sont aussi essentielles pour créer de la valeur.

Conscient de son rôle et de ses responsabilités au sein de l'écosystème territorial, Aéroport Marseille Provence contribue activement à générer un impact sociétal positif en soutien des initiatives portées par les acteurs politiques et économiques du territoire. Ses actions de proximité auprès des communes riveraines visent à construire des relations de confiance, en toute transparence et dans une démarche de dialogue et de concertation.

AXE 1.

Intégrer pleinement la RSE dans la stratégie d'Aéroport Marseille Provence et dans sa raison d'être

AXE 2.

S'assurer de la transition vers une économie bas carbone et réduire l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement

AXE 3.

Agir en employeur responsable

AXE 4.

Générer un impact sociétal positif et réduire les nuisances sonores

Transition vers une économie bas carbone et réduction de l'impact sur l'environnement

Respecter l'objectif national de réduction des émissions à l'horizon 2030 et de neutralité carbone en 2050

En cohérence avec sa stratégie de croissance vertueuse, Aéroport Marseille Provence inscrit son action dans le cadre de l'objectif national de réduction des émissions à l'horizon 2030 et de neutralité carbone d'ici 2050.

Conscient de l'importance de tenir une feuille de route exemplaire pour engager tous les acteurs de la plateforme dans la décarbonation des activités aéroportuaires, Aéroport Marseille Provence a défini en 2021 sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre dont il a pleine maîtrise (Scopes 1 et 2). Cette trajectoire a été réalisée conformément aux Accords de Paris, visant à limiter le réchauffement climatique en dessous de +1,5°C.

Les principaux engagements qui découlent de cette trajectoire sont :

↘ -90 %
de CO₂ à horizon 2030

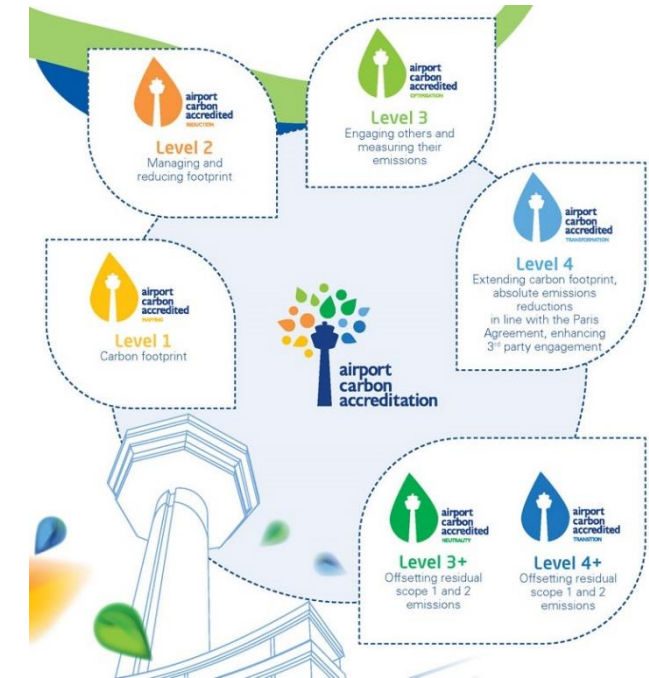


Une réduction de -90 % des émissions de CO₂ à horizon 2030 par rapport au niveau de 2013

L'obtention de l'accréditation « Net Zéro Carbone » d'ici 2030

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, l'aéroport a déjà déployé de nombreux projets permettant de décarboner son activité, notamment l'achat d'électricité verte depuis 2018, la mise en service en 2021 d'une nouvelle centrale thermo-frigorifique, ou encore l'électrification progressive de ses véhicules et engins.

Renouvellement de l'ACA Niveau 3 en 2021 & perspectives d'obtention du Niveau 4 en 2022



Aéroport Marseille Provence participe au programme Airport Carbon Accreditation (ACA) de l'ACI Europe depuis 2014 et a obtenu le Niveau 3 "Optimisation" en 2018, reflétant les efforts qui ont été déployés avec une diminution de 50 % des émissions entre 2013 et 2018, sur le périmètre gestionnaire.

Aéroport Marseille Provence a mis à jour en 2021 ses bilans carbone pour les années 2019 et 2020 et a renouvelé sa certification au Niveau 3 de l'ACA.

Le Niveau 4 "Transformation" nécessitant la réalisation d'une trajectoire de réduction conforme aux objectifs climatiques mondiaux, est le prochain niveau visé en 2022.



Tendre vers l'autosuffisance énergétique

L'accompagnement fourni par la Région Sud à travers son agence de développement risingSUD et leur partenaire EY permet à Aéroport Marseille Provence de mieux affiner les contours de son écosystème énergétique.

Cet appui à la structuration de projet va désormais être complété par une dimension technique qui devra identifier les solutions techniques à mettre en œuvre avec, en ligne de mire, le double impératif de tendre le plus possible vers l'autosuffisance énergétique d'une part et d'atteindre le Net Zéro Carbone à l'horizon 2030, au plus tard.



Rouler électrique

L'électrification du parc automobile s'est accélérée en 2021, avec l'acquisition de 20 nouveaux véhicules électriques de remplacement, qui s'ajoutent à la dizaine de véhicules électriques déjà détenus par l'aéroport depuis 2019.



- 35 %

Gaz naturel



- 25 %

Emissions CO₂



- 40 %

Consommation électrique



- 40 %

Consommation d'eau

Certification ISO 50001



Depuis 2010, Aéroport Marseille Provence est engagé dans une démarche d'économie d'énergie.

Mi-juin 2021, nous sommes allés encore plus loin, en obtenant la certification ISO 50001, une démarche qui vient concrétiser une véritable politique d'optimisation des consommations énergétiques. Grâce à ce modèle, nous réduisons de manière encore plus importante notre consommation énergétique, nos dépenses et par conséquent, notre empreinte environnementale.

Nous nous sommes ainsi engagés, à horizon 2030, à diminuer de 40 % nos consommations électriques par rapport à 2010, et de 60 % en 2050.

Une nouvelle centrale thermo-frigorifique

La centrale thermo-frigorifique de dernière génération permet dorénavant d'alimenter en climatisation (depuis le 16 juillet 2021) et en chauffage (depuis le 13 octobre) l'ensemble des bâtiments recevant du public (toutes les aérogares jusqu'au fret). Grâce à cette nouvelle centrale, Aéroport Marseille Provence réalise une économie de près de 35 % de gaz naturel (pour le chauffage).

Elle se trouve vertueuse à plus d'un titre : la "chaleur fatale" générée par la production de froid est récupérée et réutilisée pour couvrir un tiers des besoins énergétiques nécessaires à la production d'eau chaude. Cette centrale est également plus sobre, avec une économie de 40 % de consommation électrique pour la production de froid.

Enfin, elle permet également d'économiser 40 % de notre consommation d'eau (la faisant ainsi passer de 24 000 m³ à 14 000 m³), et nous affranchit de tous les risques liés à la légionnelle.

Les transports en commun, un outil essentiel à la transition écologique

En 2019, 47 % des émissions du Scope 3 de l'aéroport étaient liées aux accès terrestres des passagers. Cela correspond à près de 110 000 tonnes de CO₂. Dès lors, le report modal de la voiture individuelle vers les transports en commun constitue un facteur clef de la réduction de l'empreinte environnementale de notre activité.

Avec 1 794 375 passagers transports en commun en 2019 et une part modale des transports en commun de 17,7 %, près de 20 000 tonnes d'émissions de CO₂ ont ainsi été évitées par rapport à un scénario « tout voiture ». Cet évitement correspond à 7 fois les émissions de la société Aéroport Marseille Provence, ou encore près de 10 % des émissions de la plateforme.

Ce rapide calcul illustre l'importance pour Aéroport Marseille Provence de s'impliquer le plus directement possible à réduire ces émissions dont elle n'a pourtant pas la maîtrise. Cela passe notamment par un travail de fond avec les autorités en charge de la mobilité sur le territoire (Métropole, Région) pour développer leur offre, mais également par la mise en œuvre d'infrastructures indispensables à ce report modal, dont l'aménagement le plus emblématique est constitué par le projet de liaison par câble *funitel* entre la gare Vitrolles - Aéroport Marseille Provence et le Terminal 1, attendu en 2026.

Des résultats 2021 en trompe-l'œil

Le rythme de reprise des transports en commun est légèrement inférieur à la dynamique du trafic aérien. 16,9 % des passagers ont utilisé les transports en commun en 2021.

Cela peut s'expliquer par la part croissante du low-cost dans le trafic total de l'aéroport. Les passagers des compagnies à bas coûts plébiscitent davantage les transports en commun pour leur accès à l'aéroport (29,5 % de PMTC pour le Terminal 2 en 2019).

La dématérialisation du billet intervenue en juillet 2021 a eu un succès immédiat avec 34 565 billets de navettes vendus, soit une croissance de +65 % par rapport à la même période en 2019 (période au cours de laquelle le trafic des transports en commun était 2 fois plus important et l'impression du billet de navette encore nécessaire).

Améliorer l'accessibilité et développer le report modal



TRAFIC
TRANSPORTS EN COMMUN

787 031 pax

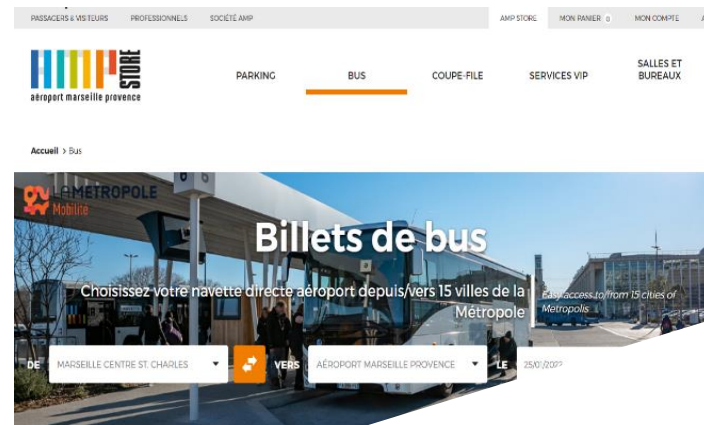
-56,1 % vs. 2019



PART MODALE DES
TRANSPORTS EN COMMUN

16,9 %

-0,8 pt vs. 2019



VENTE AMP STORE

34 565
billets dématérialisés
depuis fin juillet 2021

+65 % vs. 2019



Réduction des nuisances sonores

Malgré la crise, Aéroport Marseille Provence reste impliqué dans la maîtrise des nuisances sonores liées à son activité.

L'insonorisation des logements riverains se poursuit, malgré une baisse de la Taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes liée à la crise sanitaire. 29 logements ont pu bénéficier d'une aide à l'insonorisation en 2021, pour un montant versé de 274 K€.

Cependant, les demandes d'aide s'amenuisent d'année en année. C'est pourquoi, un plan d'actions a été déployé afin de dynamiser le dispositif.

Des courriers personnalisés et signés conjointement par Aéroport Marseille Provence et les communes riveraines, notamment Marignane et Saint Victoret, ont été transmis aux propriétaires de logements pouvant bénéficier de l'aide (logement situés dans la zone 2 du PGS n'ayant pas encore bénéficié de l'aide) et aux syndicats de copropriétés, afin d'accélérer les demandes d'opérations groupées.

En 2021, 16 logements saint-victoriens ont été insonorisés dans le cadre d'une opération groupée pour une aide d'un montant de 86 000 €.

Un second engagement de 486 000 € a été conclu via une opération globalisée de 3 opérations groupées représentant 69 logements à Saint Victoret et 20 logements à Marignane.

Aujourd'hui, 60 % du parc immobilier éligible à l'aide est insonorisé, soit 3 300 logements sur un parc total de logement de 6 020 éligibles. Un chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale.



MONTANT D'AIDE À
L'INSONORISATION VERSÉE

274 000 €

vs. 412 000 € en 2020



PART DE LOGEMENTS
INSONORISÉS

60 %

Une « Aerovision » pour identifier les nuisances perçues

Le dispositif de système de mesure du bruit et de visualisation des trajectoires, nommé « Aerovision », devrait voir le jour au cours du 1^{er} trimestre 2022. Cet outil, destiné au grand public et accessible en ligne, permettra de visualiser les trajectoires avions en phase d'approche et de décollage, de consulter les données générales d'un vol (destination/provenance, type d'avion, altitude, émissions sonores générées ...) et d'objectiver les nuisances perçues par les riverains. A terme, cet outil permettra également aux riverains d'adresser des demandes d'informations complémentaires sur un vol en particulier.

Il sera alimenté par les données radar fournies par les services du contrôle aérien de la DGAC. Les trajectoires et les informations de vols seront visualisables avec un délai réglementaire de 30 minutes et sur un historique de 30 jours. Il sera possible de localiser son logement sur la carte à travers le renseignement de son adresse.

Un pas de plus vers l'accélération du déploiement des avions de dernière génération

Suite à la mise à jour des cartes stratégiques du bruit en 2021 par la DGAC, le projet d'Etat concernant le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'aéroport Marseille Provence fait l'objet d'une consultation publique jusqu'à début mars 2022.

Cette phase permettra in fine l'entrée en vigueur au 1^{er} avril 2022 de la nouvelle classification acoustique, une phase importante pour accélérer le déploiement sur l'aéroport Marseille Provence des avions de dernière génération, qui justifient d'une empreinte sonore jusqu'à 50 % plus faible. Pour mémoire, 12 % des mouvements avions de l'aéroport sont aujourd'hui réalisés avec des avions de dernière génération.

Contribuer à la préservation de la biodiversité

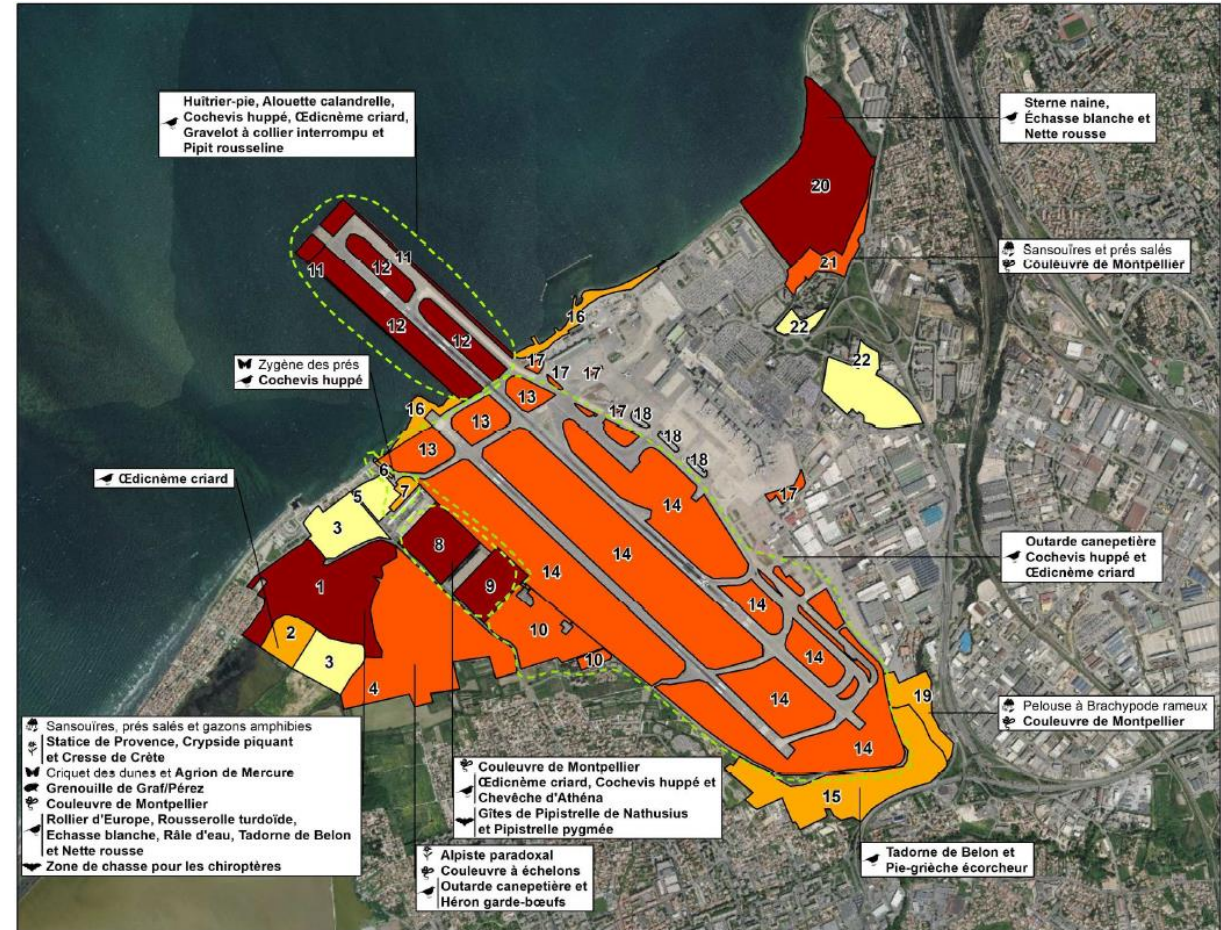
L'anticipation des besoins de préservation est clé pour faire cohabiter harmonieusement l'activité aérienne et la vie sauvage

En 2021, une étude écologique 4 saisons a été réalisée sur la faune et la flore de l'aéroport, permettant à Aéroport Marseille Provence de mieux comprendre les habitudes de la faune et ainsi de mieux appréhender le fonctionnement de l'aéroport sur la question de la biodiversité.

Les inventaires ont concerné les groupes suivants : habitats naturels et flores vasculaires, invertébrés, amphibiens, reptiles, oiseaux et chiroptères. La plateforme a été découpée en 22 unités écologiques, établies selon des principes de cohérence et de fonctionnalité écologique des milieux. De nombreuses espèces ont été recensées (entomofaune, herpétofaune, avifaune et mammifères) et notamment 83 espèces d'oiseaux, dont 61 nicheuses.

Cette étude a également identifié de forts enjeux sur les zones non aménagées, notamment à l'Ouest la présence de sansouires et de plantes aquatiques autour de la zone humide, et d'espèces de chauve-souris présentes au niveau des hangars Boussiron et Fourés.

Cet état écologique initial est un point essentiel pour déterminer les espèces présentes ou potentielles et ainsi, selon les projets d'aménagements futurs qu'Aéroport Marseille Provence serait amené à développer, de prendre les mesures nécessaires à leur préservation.



SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Types d'enjeu écologique

- Amphibiens
- Chiroptères
- Habitats naturels
- Invertébrés
- Flore
- Oiseaux
- Reptiles

Niveaux d'enjeu stationnel

- Très fort
- Fort
- Assez fort
- Moyen
- Faible

Unités écologiques (de 1 à 22)

- Unités écologiques (de 1 à 22)
- Regroupements d'unités écologiques



Visionnez ici la vidéo réalisée à l'occasion de l'exposition 6^{ème} extinction d'Alain Ernout

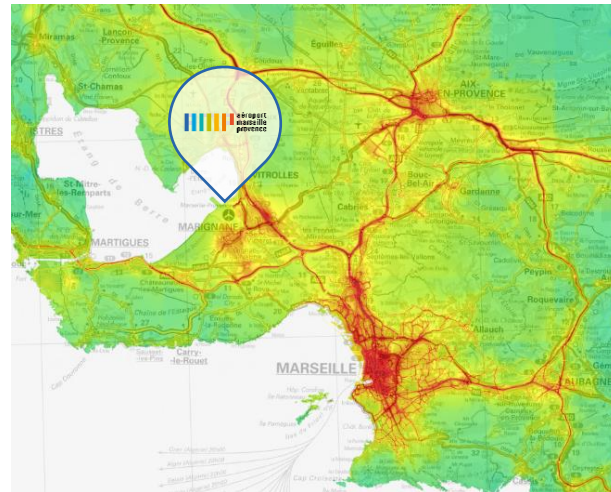
En marge du Congrès Mondial de la Nature, Aéroport Marseille Provence a organisé une double exposition sur le flux Arrivées de son Terminal 1 : « La 6^{ème} extinction » du photographe Alain Ernout, représentant des espèces sauvages menacées dans leur environnement naturel et la seconde représentant les engagements des entreprises du territoire Aix-Marseille Provence proposée par le Club Top 20, qui réunit les 55 entreprises les plus influentes de la Métropole.

Surveiller l'impact de l'aéroport sur la qualité de l'air

En 2018, Aéroport Marseille Provence a engagé un partenariat avec AtmoSud, association de surveillance de la qualité de l'air agréée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce partenariat vise à suivre la qualité de l'air sur et aux alentours de la plateforme aéroportuaire et accompagner Aéroport Marseille Provence dans la réduction des émissions de composés dans l'atmosphère.

Les résultats de l'enquête 2019, publiés en 2021, révèlent que :

- Après analyse de la répartition géographique des concentrations moyennes annuelles obtenues dans l'environnement, des roses de pollution et des profils journaliers, Atmosud n'identifie pas d'impact spécifique de l'aéroport Marseille Provence sur la qualité de l'air de son environnement. L'influence d'autres sources potentielles présentes dans le domaine d'étude (trafic routier, industries, résidentiel) semble prépondérante sur les niveaux mesurés hors de l'enceinte de l'aéroport.
- L'étude montre que toutes les mesures menées dans la zone de l'aéroport Marseille Provence respectent les seuils réglementaires annuels des différents polluants (dioxyde d'azote, particules, benzène). Les dépassements observés sont présents hors de l'enceinte de l'aéroport Marseille Provence, au niveau de voies de circulation importante pour le dioxyde d'azote et dans l'environnement urbain pour les particules d'un diamètre inférieur à 10 µm.



En rouge, les zones dépassant la moyenne annuelle fixée par l'Europe (40 microgrammes par m³ d'air) pour le dioxyde d'azote (NO₂).

Réduire la production de déchets et favoriser l'économie circulaire



VOLUME DE DÉCHETS COLLECTÉS

950 tonnes

↘ -55 % vs. 2019



PART DE VALORISATION

38 %

↗ +12 pts vs. 2019

Environ 95 % des déchets pris en charge par Aéroport Marseille Provence sont générés par des clients et partenaires, et principalement les commerces et restaurants en aérogare. Aéroport Marseille Provence a des ambitions fortes en la matière puisqu'un **objectif de 40 % de valorisation doit être atteint à horizon 2025**, tout en poursuivant nos actions de réduction à la source.

Après avoir souscrit en 2019 un contrat de performance avec Suez, 2021 s'est inscrit dans la continuité des actions de 2020 :

- **Tri additionnel des déchets collectés** dans les flux classiques afin d'en maximiser la valorisation ;
- **Sensibilisation régulière** des acteurs de la plateforme pour continuer d'engager et poursuivre les efforts de tri ;
- **Relève des anomalies de tri** pour en informer les opérateurs, allant jusqu'à l'application de pénalités en cas d'erreurs répétées.

Au-delà de ces actions, Aéroport Marseille Provence a finalisé en 2021 la mise en place du **système de tarification incitative** de gestion des déchets. Ainsi, la prise en charge des déchets recyclables coûte en moyenne 20 % moins cher que la prise en charge des déchets non recyclables. Ce chiffre peut aller jusqu'à 50 % pour les gros producteurs de déchets.



L'activité partielle de longue durée

Aéroport Marseille Provence a signé avec ses organisations syndicales un accord relatif à l'activité partielle de longue durée (APLD) au mois de janvier 2021. Consciente de sa situation financière très difficile et des inquiétudes des collaborateurs, l'entreprise a ainsi montré sa volonté de maintenir les emplois et les compétences dont elle aura besoin pour accompagner la reprise d'activité. Le dispositif est entré en vigueur à partir du mois d'avril 2021, pour une durée de 3 ans.

Ce dispositif est toujours en vigueur, bien que mis en sommeil avec la reprise d'activité à temps plein de l'ensemble des collaborateurs depuis janvier 2021.

Perspectives & projets 2022

En 2022 seront entreprises les démarches suivantes :

- Le regroupement des collaborateurs au sein d'un nouveau bâtiment de bureaux, baptisé « Le Mistral ».
- En concertation avec les représentants du personnel, le projet « Ekip@ge », visant la mise en place d'un centre de coordination opérationnelle, sera décliné en intégrant notamment les questions relatives à l'accompagnement humain du projet de nouvelle organisation opérationnelle de la plateforme.



342

collaborateurs
à fin 2021



64%

de postes pourvus en
mobilité interne

Le développement de la mobilité interne

Aéroport Marseille Provence est depuis longtemps sensible au développement des parcours de ses collaborateurs et à ce titre ouverte à la mobilité interne. Depuis 2010, environ un tiers des recrutements réalisés sont des mouvements internes.

En 2021, cette politique de mobilité interne s'est encore accrue, avec la mobilité de 15 collaborateurs. La majorité de ces mobilités ont été assorties d'une promotion, montrant ainsi la confiance accordée aux collaborateurs au sein de l'entreprise. 3 promotions vers des postes cadre sont à souligner. Les promotions vers des postes de management font l'objet d'un accompagnement spécifique.

De façon très significative, les mobilités ne concernent plus seulement des changements de poste au sein d'une même direction, d'une même filière métier, mais de plus en plus souvent des évolutions vers d'autres métiers : du pilotage des opérations informatiques vers le management du département passagers, de l'exploitation opérationnelle vers le département RSE...

Cette nouvelle dynamique illustre à la fois la créativité d'Aéroport Marseille Provence pour identifier les réponses appropriées aux problématiques d'une activité en évolution, mais aussi la confiance que l'entreprise accorde à ses collaborateurs comme la motivation de ces mêmes collaborateurs pour appréhender de nouvelles missions.



Générer un impact sociétal positif

Encourager le développement local et la cohésion des territoires

Vitrolles et Aéroport Marseille Provence main dans la main

Le 4 mai 2021, Aéroport Marseille Provence et la ville de Vitrolles ont signé une Charte de partenariat économique et sociétal. Le fruit de plusieurs années d'échanges pour structurer une relation de confiance dans la durée et permettre ainsi aux riverains de s'appropriier l'aéroport.

La charte repose sur deux principes fondamentaux : d'une part favoriser le dialogue et la concertation et d'autre part trouver le meilleur équilibre entre le développement de l'aéroport et la maîtrise de son impact environnemental.

Ces principes fondamentaux sont traduits en actions concrètes, dont les avancées seront suivies régulièrement :

- Le renforcement de l'information sur le suivi des trajectoires des avions avec la mise en place d'un outil de visualisation qui sera disponible en ligne ;
- La réduction de l'impact des nuisances sonores avec la poursuite des efforts pour l'insonorisation des habitations et des écoles vitrollaises ;
- Le développement raisonné des projets fonciers de l'aéroport à l'Est, en cohérence avec le développement de la zone d'activités Cap Horizon ;
- Le partage d'informations et la mise en relation des partenaires économiques, la diffusion des offres d'emplois et la recherche de candidatures sur Vitrolles ;
- En collaboration avec les collectivités territoriales, l'amélioration des accès en transport en commun et le développement des modes de déplacements doux comme le vélo (pistes cyclables) et les véhicules électriques ;
- L'aménagement et la valorisation de la zone naturelle des Salins avec notamment l'élaboration d'un parcours pédagogique sur la biodiversité ;
- L'ouverture de l'aéroport à des visites dans le cadre de la Quinzaine du Patrimoine en partenariat avec le Bureau du Tourisme de Vitrolles.



2 ans de Bien vivre ensemble avec Marignane !

Le 3 octobre 2019, Éric LE DISSES, maire de Marignane, et Philippe BERNAND signaient une charte de coopération économique et sociétale. Quels résultats en 2021 ?

Les deux partenaires soulignent les effets positifs de cette Charte qui se traduisent concrètement sur le terrain.

Parmi les actions réalisées en 2021 : l'échange d'informations sur l'offre aérienne et les projets d'investissement, les actions et projets qui visent à réduire les nuisances sonores, la poursuite du dialogue sur la coconstruction d'un schéma d'aménagement en zone ouest, le partenariat pour l'aménagement de la zone naturelle du Bolmon. Pour 2022, la dynamique se poursuit et de nombreux projets sont déjà engagés.



Développer une politique d'achats responsables

Assurer l'intégration des préoccupations sociales, sociétales et environnementales

Notre volonté est d'intégrer, dans l'ensemble des achats réalisés par l'aéroport, de la fourniture de matériel à des projets plus structurants d'infrastructures tels que le Cœur d'aéroport, une dimension RSE à forte valeur ajoutée pour le territoire et l'activité de l'aéroport.

Notre politique d'achats responsables s'articule autour de plusieurs axes, parmi lesquels :

1. Intégrer et promouvoir les engagements RSE (social, sociétal, environnemental) dans tout projet achat pertinent, tant dans les cahiers des charges et les objectifs à atteindre, que dans les critères d'appréciation et de valorisation des offres ou des variantes des fournisseurs.

2. Contribuer dans les projets achats à la sobriété énergétique, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément à la trajectoire fixée par l'entreprise, à la réduction des polluants atmosphériques (oxyde d'azote, particules fines, Benzène...), à la réduction des consommations d'eau, à la réduction des déchets, à l'utilisation de produits recyclés, à la préservation de la biodiversité.

3. Veiller au respect des droits sociaux fondamentaux, en particulier ceux visant :

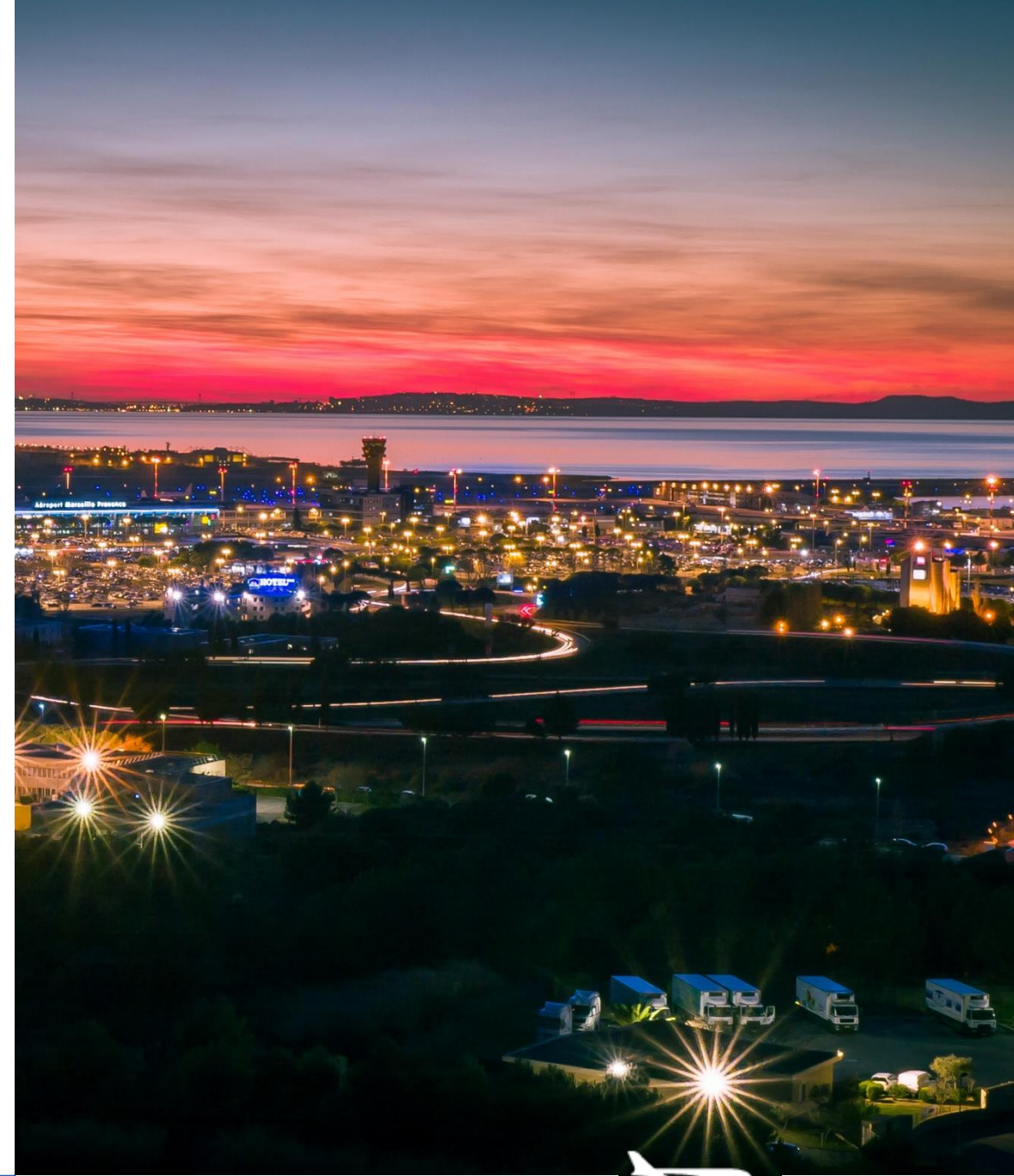
- l'interdiction du travail forcé ou dissimulé
- l'interdiction de l'exploitation des enfants
- l'égalité hommes-femmes
- la non-discrimination et le respect de la diversité
- la culture du dialogue social
- le respect des règles concernant la santé et la sécurité au travail

4. Générer un impact sociétal positif :

- Privilégier chaque fois que possible les achats locaux, en circuits courts, minimisant les risques de rupture d'approvisionnement liés à la production mondialisée.
- Encourager l'achat solidaire auprès des secteurs protégés et adaptés, l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi (clause/critère d'insertion sociale, marchés réservés,...), et des jeunes.

5. Contribuer à la prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles, du stress et des risques psycho-sociaux, afin d'améliorer le bien-être au travail de ses prestataires et sous-traitants

En intégrant ces éléments, nous parviendrons à inclure 15 % de critères RSE dans nos achats !



Aéroport Marseille Provence s'engage

L'Aéroport Marseille Provence a lancé en 2021 un plan de communication externe qui vise à mieux faire connaître auprès du grand public ses actions en matière de RSE : décarbonation, transition énergétique, préservation de la biodiversité et coopération avec le territoire.

Le parti pris créatif est résolument disruptif. Réseaux sociaux, visuels en aéroports et en ligne ... tous les médias d'Aéroport Marseille Provence se font l'écho des engagements et projets RSE de l'aéroport.



Scannez ou cliquez ici pour consulter l'ensemble des résolutions d'Aéroport Marseille Provence en matière de croissance vertueuse.



V. Construction de l'aéroport de demain

Cœur d'aéroport

Le projet Cœur d'aéroport est **un enjeu stratégique pour l'aéroport et son territoire**. Il permettra :

- d'assurer la mise en conformité de l'aéroport aux exigences réglementaires (mise en conformité aux nouvelles normes de contrôle des bagages de soute),
- de disposer des infrastructures nécessaires pour anticiper le renforcement des normes sanitaires, de rationaliser les flux passagers en mutualisant les principales fonctions aéroportuaires (enregistrement, sûreté, livraison bagages, zone d'arrivées),
- d'améliorer la qualité de service pour éviter congestion et files d'attente.
- de réaménager les zones commerciales pour mieux répondre aux besoins des passagers et augmenter les revenus extra-aéroportuaires de l'aéroport.

Les vertus fonctionnelles et économiques du projet sont vitales pour l'exploitation de l'aéroport dans tous les domaines dont celui de la sécurité sanitaire, de la performance énergétique et environnementale.

Pour rappel, l'aéroport Marseille Provence est le seul grand aéroport régional français à ne pas avoir lancé son grand projet d'infrastructure. Il contribue également à la création de richesse, d'emplois et à l'attractivité du territoire.

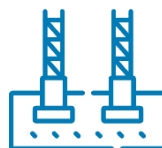


Réalisation des parois moulées

Il s'agit d'un mur en béton armé coulé dans le sol. Le principe est de creuser une tranchée, constamment tenue pleine de boue durant l'excavation, puis de couler du béton dedans.



1 350
tonnes d'acier
achetées



155
pieux
créés

Un démarrage tant attendu !

Après avoir obtenu le permis de construire en décembre 2020, le marché d'entreprise générale a été finalisé et remporté par le groupement Vinci Construction et Martifer. Le démarrage de l'opération a ainsi officiellement commencé le 2 août 2021.

Une phase préalable de préparation de 4 mois a démarré pour la réalisation et la mise au point du plan des installations de chantier, l'établissement du planning d'exécution sur la base des dates et des jalons du marché et la réalisation des premiers plans d'exécution.

Objectifs libération de l'emprise du futur Cœur d'aéroport et démarrage des fondations

En parallèle, les premiers travaux ont démarré le 6 septembre 2021 avec la démolition du rez-de-chaussée du hall B2 (infirmerie, poste, Crédit Mutuel, sanitaires, PCPA...), et la mise en place des installations de chantier. A compter d'octobre, c'est au premier étage que les démolitions ont démarré. L'ensemble de ces travaux ont pour objectif de libérer l'intégralité de l'emprise du futur Cœur d'aéroport : dès lors, les travaux de construction des fondations peuvent être lancés.

Pour ce faire, un premier travail sur les fondations a consisté à réaliser des parois moulées sur les pourtours du futur bâtiment central. Ce travail a démarré le 2 novembre 2021 et s'est poursuivi jusqu'à mi-janvier 2022. Deuxième étape du travail des fondations : la réalisation de 155 pieux, démarrée toute fin 2021 et qui devrait durer jusqu'à début février 2022.

